

DATE 31 mars 1978

RÉPONSES À L'ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIER

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
(31 MARS 1977)NOM DU MIN./ORGANISME/SOCIÉTÉ
AUTEUR DES RÉPONSES CONSEIL NATIONAL
DE RECHERCHES
CANADA

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	RÉPONSES DE L'ORGANISME EN 1977 RAPPORT	RÉPONSES AU 31 MARS 1978
<p>Le Conseil devrait constituer un service de vérification interne qui serait chargé des vérifications financières et plus particulièrement de l'étude de l'efficacité des contrôles financiers du système d'administration financière du Conseil. Ce service relèverait d'un comité de vérification composé de cadres supérieurs du Conseil.</p> <p>RAPPORTS SUR LES ORDRES D'EXECUTION</p> <p>A cause du contenu et de la présentation des rapports sur les coûts relatifs aux ordres d'exécution, il est impossible de faire une analyse significative car les coûts inscrits au budget ne sont pas répartis selon la main-d'oeuvre et le matériel et ne peuvent pas faire l'objet d'une comparaison avec les coûts réels.</p> <p>La présentation des rapports du Conseil sur les ordres d'exécution devrait faciliter les comparaisons avec le budget et le contrôle des coûts en ce qui concerne la main-d'oeuvre et le matériel.</p>	<p>Recommandation acceptée. Le Conseil s'est entendu avec le MAS et a pris les dispositions nécessaires en vue de la vérification interne.</p> <p>Recommandation acceptée</p>	<p>des services de vérification du MAS. Avec le passage du temps, on lui affectera du personnel à temps plein du CNRC, ce qui assurera une bonne continuité et permettra d'accorder une attention suffisante à la vérification interne. Le Comité de gestion, qui est formé des huit cadres supérieurs du CNRC, jouera le rôle de Comité de vérification interne.</p> <p>Depuis le mois de décembre 1977, on a mis en place à la Direction du service d'entretien et de réparations techniques un système satisfaisant aux exigences soulevées par cette observation et cette recommandation.</p>